

remercier le bon Dieu de toutes les grâces reçues dans l'année, (nos Orientaux aiment beaucoup ça) nous chantons avec grande ferveur le *Te Deum*, et tout le monde se retire content. La nuit est silencieuse et recueillie : s'il y a des pèlerins, ils vont volontiers au Très-Saint-Sépulcre. Nos Pères y font l'office solennel, la nuit. Le lendemain, 1er janvier, jour de l'an, nos Frères Convers se lèvent, comme toujours, de bonne heure. Le Frère Sacristain, qui est un vieillard, a l'habitude, lui, de se lever toutes les nuits vers minuit : il ouvre l'église, renouvelle les lumières dans toutes les lampes, et prépare sa sacristie. Les autres frères arrivent les uns après les autres ; les plus vieux qui se lèvent les premiers, disent, avec grande charité, aux plus jeunes de dormir un peu plus ; rendus à l'église, ces bons Frères se confessent, font le chemin de la Croix, disent leur long office des Pater, et se préparent à la sainte Messe et à la sainte Communion, que plusieurs font tous les jours. Dans l'intervalle les Pères se lèvent aussi, quand ils veulent : seuls les jeunes Religieux, qui étudient la Théologie, au nombre de quinze à vingt, pour ne pas tomber malade, par obéissance, restent au lit. Il y a toujours plusieurs Pères qui se lèvent de grand matin : on dit une première messe, encore dans la nuit, et une autre d'action de grâces. Au lever de la Communauté, les Frères Convers vont prendre le déjeuner : une tasse de café noir, avec une miette de pain, s'ils le veulent. On sonne la cloche : tous viennent à la prière ; le chœur psalmodie Prime et Tierce. Les Pères et les Frères, attachés aux différents sanctuaires s'y rendent alors : à la sainte Grotte de Gethsémani ; au Jardin des Olives ; au Sanctuaire de la Flagellation, à Notre Dame des Sept Douleurs, etc, etc. Les autres Frères et tous les Pères libres peuvent aussi aller à la Basilique du Très-Saint-Sépulcre.

A l'heure marquée, on chante solennellement Tierce suivie de la Grand'Messe : le Consul de France, en grand costume, avec tout le personnel du Consulat, a coutume d'assister à cette messe le jour de l'an ; les dimanches ordinaires, il y a une messe spéciale pour le Représentant de la France catholique, protectrice des Saints-Lieux.

La Messe solennelle est suivie, après un petit intervalle de Sexte et None ; après quoi, toute la communauté se rend au réfectoire ; on doit y garder toujours un rigoureux silence, d'après les Bulles des Souverains Ponti-